

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du **mercredi 29 janvier 2025**
L'an deux mille vingt cinq, le vingt neuf janvier
À 09 heures 30

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Président du CCAS.

**Nombre d'administrateurs
en exercice : 17**

Présents : 9

Quorum : 9

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Denis GRANDJEAN, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Charles BOUVIER, Madame Catherine CERVONI

ABSENTS :

Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Magali ROUX, Madame Eliette MAUTREF, Madame Martine VERNHES, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Jean-Christophe MERLE, Monsieur Christian JANOT

N°13_290125

**Objet : Demande de subvention pour les
travaux de sécurisation de l'accueil du
CCAS**

Date de la convocation : 22/01/2025

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Président du CCAS

Monsieur Gérard GAZAY

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250129-290125_13-DE
Reçu le 29/01/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631333030343132,O=CCAS AUBAGNE,C=FR
29/01/2025

Délibération n°13_290125 :**Objet : Demande de subvention pour les travaux de sécurisation de l'accueil du CCAS****Rapporteur : Madame Julie GABRIEL****EXPOSE :**

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) met en évidence un niveau de risque élevé auquel sont confrontés les agents d'accueil du CCAS avec un risque accru de troubles psychosociaux. En effet, les agents d'accueil sont confrontés régulièrement à des actes d'incivilités pouvant aller de la simple remontrance à de l'agression verbale voire de menaces envers leurs personnes. Ces faits récurrents nous ont amené à travailler ces deux dernières années sur un protocole de conduite à tenir en cas d'évènements « majeurs » notamment par la saisie des fiches de signalements transmises à la DRH et permettant d'apporter une réponse proportionnée aux faits relatés. Une affiche et une charte ont été apposées au sein de l'accueil pour sensibiliser les usagers.

L'intégration de la prévention dans la conception des lieux et des équipements constitue également un enjeu majeur en matière de prévention des risques professionnels. C'est pourquoi après avoir travaillé autour du protocole de conduite à tenir en cas d'actes agressifs, il a été nécessaire d'aller plus loin dans la réflexion menée par le CCAS autour de ce thème. Le partenariat avec la police municipale a été renforcé par le passage régulier d'un équipage au sein de l'accueil du CCAS en complément des boutons d'alerte.

Le comité de pilotage a souhaité mener une réflexion sur l'agencement de l'accueil social du CCAS. En effet, la configuration actuelle ne permet pas aux agents de travailler « sereinement » sur leur poste. Les bureaux sont à proximité de la zone accueil permettant un accès « facilité » des usagers et des bureaux non sécurisés car non équipés d'une deuxième porte. De plus, l'espace central dédié aujourd'hui à la salle d'attente est une zone «perdue», mal exploitée. L'accueil n'est pas équipé de SAS et de borne accueil adaptée PMR.

Fort de ces éléments, le CCAS a fait appel à une architecte pour avancer dans sa réflexion et évaluer la faisabilité du projet, ces travaux d'aménagement devant permettre aux professionnels d'être mieux sécurisés sur leur poste de travail. La mise en place d'un sas d'entrée est un des axes prioritaires du projet.

Afin de poursuivre la démarche entreprise et envisager des travaux au sein de l'accueil, le CCAS sollicite l'aide du Département, chef de file de l'action sociale sur des fonds d'investissement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles,**VU** le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;**CONSIDÉRANT** que l'autorité territoriale est chargée de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous sa responsabilité,

Accusé de réception en préfecture
 013-261300412-20250129-290125_13-DE
 Reçu le 29/01/2025
 Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
 er=211523KKN191,givenName=
 Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden
 t,OU=0002 261300412,2.5.4.
 97=#0C0F4E545246522D323631
 333030343132,O=CCAS AUBAGN
 E,C=FR
 29/01/2025

CONSIDÉRANT les risques identifiés dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels notamment sur les risques psychosociaux,

CONSIDÉRANT les actes d'incivilités et d'agressivité dont sont victimes les agents d'accueil du CCAS,

CONSIDÉRANT l'agencement des locaux ne permet pas une sécurisation optimale des agents,

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir l'agencement de l'accueil du CCAS afin d'améliorer la sécurité des agents,

DECIDE :

ARTICLE 1 : D'APPROUVER la demande de financement auprès du Département d'une subvention d'investissement,

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président du C.C.A.S. ou son représentant légal à signer tous dossiers de demande de financement ainsi que tous les documents afférents à ces demandes,

ARTICLE 3 : D'IMPUTER la recette liée à cette subvention au chapitre 13 du budget principal du C.C.A.S.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250129-290125_13-DE
Reçu le 29/01/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631333030343132,O=CCAS AUBAGN
E,C=FR
29/01/2025